



2025

Syndicat National des Officiers de Port Force Ouvrière
www.officierdeport.com

Brest, jeudi 30 octobre 2025

Point de situation :

Le combat syndical est parfois très long et souvent semé d'embûche mais la persévérance finie toujours par payer. La réforme des statuts écrite et portée par le SNOP FO, il y a déjà 6 ans, vient enfin d'être publiée au JO.

Pour mémoire quel intérêt de modifier nos statuts ?

- Tout d'abord nos corps existent enfin par eux-mêmes et non plus seulement dans le code des transports qui peut être changé du jour au lendemain,
- Nos missions actuelles sont clairement définies,
- Nos champs de compétence sont fortement élargis,
- Les temps d'accès aux grades supérieurs ont été diminués,
- L'accès unitaire à la hors classe est maintenant à définir avec l'administration,
- Les perspectives de carrières sont réelles,
- Les temps de passage dans les échelons ont été réduits,
- Nos grilles indiciaires viennent d'être fortement revalorisées;
- Surtout ils nous ouvrent de nouvelles perspectives professionnelles et indiciaires,

Le conseil d'État ayant une maîtrise bien spécifique des textes il nous faudra nous faire expliciter pourquoi certains points n'ont pas été repris. Le plus probable est qu'ils sont implicites, voir la hiérarchie des normes.

Le SNOP FO tient à féliciter et à remercier tous ceux et celles qui ont participé de près ou de loin à cette avancée que l'on peut qualifier de majeur pour l'avenir de nos corps.

Il reste encore beaucoup à faire, cela ne dépendra que de votre implication. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Stéphane LUCAS
SG SNOP FO

SNO

PFO - Syndicat National des Officiers de Port Force Ouvrière
SNOP FO - Syndicat National des Officiers de Port Force Ouvrière
46 rue des Petites Ecuries 75010 PARIS

Site www.officierdeport.com

Mail snopforceouvriere@gmail.com

Facebook <https://www.facebook.com/groups/officiersdeport>

Secrétaire général : Stéphane Lucas, Commandant adjoint du port de Brest - tél 06 03 32 70 92

SGA : Olivier Chemineau Lieutenant de port GPMM - 06 85 79 60 82 / Loïc Sinquin, Commandant de port du GPMB - tél 06 64 49 92 44



2025

Syndicat National des Officiers de Port Force Ouvrière
www.officierdeport.com

NOTA : nous attendons l'évolution des taux pro/pro triennale pour les C2 vers C1 que le SNOP FO propose d'aligner sur celui des ITPE.

Lien vers les décrets :

Décret n° 2025-1002 du 29 octobre 2025 modifiant le statut particulier du corps des officiers de port et le statut d'emploi de capitaine de port en chef

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000052456736>

Décret n° 2025-1003 du 29 octobre 2025 modifiant le statut particulier du corps des officiers de port adjoints

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000052456773>

SNO

P FO - Syndicat National des Officiers de Port Force Ouvrière
SNOP FO - Syndicat National des Officiers de Port Force Ouvrière
46 rue des Petites Ecuries 75010 PARIS

Site www.officierdeport.com

Mail snopforceouvriere@gmail.com

Facebook <https://www.facebook.com/groups/officiersdeport>

Secrétaire général : **Stéphane Lucas**, Commandant adjoint du port de Brest - tél 06 03 32 70 92

SGA : **Olivier Chemineau** Lieutenant de port GPM - 06 85 79 60 82 / **Loïc Sinquin**, Commandant de port du GPMB - tél 06 64 49 92 44